

pédantesque qui fatigue, par le désordre d'une composition où des détails puérils d'insignes et de costume disputent l'attention du lecteur aux questions les plus sérieuses. Il l'a compromise plus encore par les *personnalités injurieuses* qui donnent à sa brochure les apparences d'une dénonciation.

Que dire d'un magistrat qui, prenant à partie le corps auquel il appartient, s'attache à en étaler les plaies aux regards du public, sans ménagements comme sans tristesse, mais bien plutôt avec une animosité qui tient de la haine? que dire des allusions transparentes où des hommes honorables et honorés sont clairement désignés au mépris public, pour des fautes d'inadvertance que le plus capable peut chaque jour commettre? que dire de ces longues notes, véritables réquisitoires, où M. Bellin dénonce à la France ses propres collègues, les membres du tribunal où il siège, pris en flagrant délit d'irrégularité et d'inexactitude? C'est là peut-être du courage; M. Bellin semble le croire; c'est du moins un triste courage. Pour nous, en nous associant de grand cœur à ses intentions, à sa thèse générale, nous ne pouvons trop déplorer ses écarts. On peut être *un homme de pensée militante et de progrès solide*, comme il dit quelque part dans un style un peu affecté, sans se croire tenu à injurier ses voisins. Si jamais il a *quelque autre grande idée* à propager, ou à défendre, ce n'est pas *un silence prudent et peut-être intéressé* que nous lui demandons, mais plus de réserve et de retenue, mais des formes plus adroites et plus polies, mais une discussion plus calme et moins personnelle. Tout le monde y gagnera, et surtout sa cause.